

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 41

Séance du 09 JUILLET 2001
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 36
Tous les délégués, sauf
Mme GESANG, M. HOCH, PREVOT (excusés) qui étaient représentés
respectivement par Mme GEMUND, Mme RICHTER et M. FEIG,
MM. STEINER, HELMER E., GOETZ, ZINCK, MEYER J. P. (excusés)

DEL. N° 98/2001

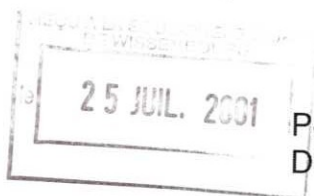
OBJET : TRANSPORTS COLLECTIFS – VALOISIRS

L'Association VALOISIRS a introduit une demande de subvention relative aux coûts des transports (1 900 F) organisés pour le déroulement du carnaval intercommunal en 2000.

- *CONSIDERANT la demande de l'Association VALOISIRS*

***le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,
décide :***

***. d'attribuer une subvention correspondant à 50 % du coût
des transports mis en place pour le carnaval intercommunal
en 2000, soit 950 F, à l'Association VALOISIRS.***



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 16 juillet 2001

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL

